

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/07/2020



D.Pezron (DSI/SPV) siégeait pour le SNITM-FO.

En présentiel depuis St-Mandé, et par visio-conférence pour la plupart des participants.

Principaux sujets à l'ordre du jour :

- Points d'actualités
- Point sur la gestion et les conséquences de la Covid-19
- Présentation de la méthodologie proposée pour l'élaboration du COP 2022-2026 et d'une vision prospective à l'horizon 2030
- Information sur l'avancement de l'installation du supercalculateur
- Délibération sur le report à nouveau du résultat de l'exercice comptable 2019
- Présentation et délibération sur le budget rectificatif no 1 pour l'exercice 2020
- Délibérations relatives à différents marchés

Parmi les points d'actualité, la crise sanitaire et ses conséquences ont été évoquées.

- Toulouse est retenue pour défendre la candidature française pour l'accueil d'une partie des équipes du CEPMMT, mais la concurrence étrangère est de qualité.
- Lancement du nouveau site vigilance le 4 juin, il est plus ergonomique et contient plus d'infos, (jusqu'à 7 jours d'alerte), les retours sont très positifs.
- Orange UI (unités d'intervention) renouvelle son contrat de surveillance météorologique des incidents sur ses terminaux livebox. Il s'agit d'un gros contrat d'une durée de 3 ans.
- Signature d'un contrat commercial avec Enedis pour une durée de 8 ans.

Point sur la gestion et les conséquences de la Covid-19

V.Schwarz commence par adresser ses remerciements au personnel, puis E. Legrand fait une présentation de la gestion de la crise covid 19 et de ses conséquences. La continuité de service a été assurée. Rappel des dates clés et des différents éléments de gestion de crise, plan de continuité et de reprise d'activité (PCA et PRA), cellule de crise nationale, coordination avec les directions renforcée et dialogue social renforcé (CHSCT hebdomadaires et CT en cas de besoin).

Le télétravail a largement été déployé avec 1450 connexions sécurisées, l'action des services informatiques a été renforcée. Des outils de communication sont mis en place, site meteo.dg, chat, visioconférence, formation à distance. Reste à savoir sous quelle forme le télétravail sera maintenu, voire poursuivi et augmenté...

Présentation de la méthodologie pour l'élaboration du COP 2022-2030 et vision prospective à l'horizon 2030

Le COP actuel arrive à échéance en 2021 et la direction considère qu'il est temps de préparer le prochain. C. Morel nous présente le comité de suivi et le planning de l'élaboration du futur COP.

Et en complément, l'établissement propose une réflexion stratégique à l'horizon 2030 avec l'ensemble des collaborateurs (à voir, car d'ici là, 50% des collaborateurs pourraient ne plus être en activité !). Il nous est aussi présenté les 4 items de réflexion, c'est à dire :

- L'impact de la révolution numérique et du rôle central des données
- Missions institutionnelles : l'évolution des attentes de nos clients et notre réponse
- L'évolution de nos services aussi bien météorologiques que climatiques : notre ADN et nos facteurs différenciants
- Notre efficacité et notre agilité

***Avis du SNITM-FO :** nous sommes favorables à une vision prospective des missions de MF et de l'évolution de l'établissement, car c'est indispensable pour les métiers techniques comme les nôtres. Rappelons cependant qu'un COP est un engagement de l'Etat avec lui-même, il ne protège pas de grand-chose et ne comporte généralement pas d'engagement sur les moyens. Nous rappelons que la première urgence stratégique de l'établissement est un plan de recrutement si le souhait n'est pas de voir s'éteindre à petit feu le service public météorologique français.*

Point d'information sur l'avancement de l'installation du supercalculateur

La crise sanitaire a eu quelques impacts sur l'avancement des travaux et ATOS a rencontré des difficultés pour atteindre finalement le facteur de gain espéré qui est de 5.45, avec une bascule prévue le 17/11 au CNC et mi-décembre à l'ECA.

Délibération sur le report à nouveau du résultat de l'exercice comptable 2019

Le conseil d'administration de Météo France a arrêté le 13 mars 2020 les comptes sociaux 2019 de l'établissement avec un excédent de 2 025 236,02 €. Cet excédent doit faire l'objet d'une décision d'affectation par le conseil d'administration soit en report à nouveau, soit en réserves. Il est proposé d'affecter comme à l'accoutumée celui-ci en report à nouveau.

VOTE: pour CFDT 1 voix (1 seul représentant au lieu de 2 prévus), FO, CGT et Solidaires s'abstiennent.

FO s'abstient sur ces sujets de techniques comptables qui nous paraissent du ressort de la DG .

Présentation et délibération sur le budget rectificatif no1 pour l'exercice 2020

Le budget rectificatif est fortement impacté par la crise sanitaire, engendrant de nouvelles dépenses (télétravail, mesures sanitaires), la baisse des recettes commerciales (quand même environ 4M€ !). Mais le BR1 prend aussi en compte le report en 2020 du RIFSEEP pour 1,44M€, des mesures favorables au vélo (création de douches et abris vélos à Toulouse), et l'achat de voitures électriques.

VOTE: CGT et CFDT s'abstiennent, Solidaires et FO votent contre.

Avis du SNITM-FO : Même s'il y a des mesures positives dans ce BR1, c'est d'abord un budget qui entérine une baisse de la subvention d'Etat et une baisse des effectifs que FO dénonce sans relâche.

Délibération sur des marchés publics

Nous ne sommes pas autorisés à donner les noms des candidats retenus par la commission consultative des marchés.

- Marché relatif à la fourniture d'un radar en bande S à la Réunion et en métropole - Vote à l'unanimité pour
- Marché relatif au renouvellement et à la maintenance du système de stockage de masse sur le site de Toulouse
- Marché relatif à la fourniture de titres de restauration dématérialisés en faveur du personnel de MF. vote pour : CGT et CFDT , abstention :Solidaires et FO.

Prochain CA prévu le 2 octobre.